



COALITION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

Commentaires sur l'avant-projet De la politique jeunesse

Coalition des organismes communautaires
pour le développement de la main-d'oeuvre

12 octobre 2000

Table des matières

<i>La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre:</i>	<i>4</i>
<i>Lutter pour une société inclusive des jeunes</i>	<i>5</i>
<i>Des clarifications à la Politique Jeunesse.....</i>	<i>7</i>
<i>La mise-en-œuvre de la Politique.....</i>	<i>10</i>
<i>Conclusion</i>	<i>11</i>

La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre:

La Coalition regroupe des organismes à but non-lucratif nationaux et des regroupements nationaux d'organismes qui sont engagés dans le développement de la main-d'œuvre ou qui travaillent à la promotion et à la défense des droits. Elle constitue ainsi un véritable réseau de plus de 400 groupes communautaires enracinés, pour plusieurs, dans les différentes régions et collectivités locales du Québec, qui travaillent quotidiennement à améliorer la qualité de vie, à leur donner les outils nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle. La représentation des populations marginalisées ou exclues du marché du travail s'effectue tant par une présence dans les Commissions nationales et régionales que par un contact direct et quotidien des organismes membres avec des personnes ayant des besoins et des cheminements spécifiques.

Ainsi, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre vise à mieux faire connaître le travail et l'apport spécifiques des organismes communautaires impliqués dans la formation et le développement de la main-d'œuvre. C'est pourquoi elle s'est donnée un mode de fonctionnement fondé sur la coordination, la liaison et la concertation de ses membres. La Coalition a également comme objectif de s'assurer que la Coalition elle-même, à titre de partenaire national, et les organismes communautaires soient reconnus comme des partenaires à part entière, au même titre que les autres acteurs socio-économiques. En outre, la Coalition veut s'assurer que les institutions pour l'emploi et le développement de la main-d'œuvre, aux niveaux national, régional et local, prennent en compte les besoins des populations marginalisées ou exclues du marché du travail. Elle œuvre ainsi dans quatre volets de développement de la main-d'œuvre, c'est-à-dire l'éducation et la formation, l'insertion et l'intégration en emploi, le développement local et communautaire, et la promotion et la défense des droits des personnes.

Lutter pour une société inclusive des jeunes

La société dans la quelle nous voulons vivre, une société d'égalité des chances, de justice sociale et de responsabilité implique que chacun ait la possibilité d'y contribuer à sa manière. De nos jours, l'incapacité de la plupart des pays industrialisés de créer suffisamment d'emplois comporte évidemment un coût économique, mais aussi des coûts sociaux très importants. Au cours des vingt-cinq dernières années, nous avons assisté à un bouleversement du marché de l'emploi, provoqué par diverses causes structurelles importantes. Cette transformation dans la production des formes atypiques de travail, crée une véritable crise de l'emploi caractérisée bien souvent par la rupture entre la croissance économique et le développement de l'emploi (salarié, à contrat, travail autonome, temps partiel, etc.)

L'importance du travail salarié n'est plus à démontrer. Le travail constitue la voie privilégiée d'accès et de partage des richesses dans nos systèmes à économie de marché. Il représente une condition de base d'intégration sociale en créant un espace de socialisation et de développement du potentiel des personnes. Là réside d'ailleurs le principal drame de l'exclusion du travail : c'est souvent la cause du peu d'estime et de confiance en soi et de l'isolement social dont sont victimes trop de jeunes de notre société.

La restructuration du marché du travail est aussi à mettre en lien avec la remise en cause du système de protection sociale élaboré dans les années de l'après-guerre et de la Révolution tranquille. Les réformes successives des programmes de soutien du revenu ont eu pour effet de réduire le montant et la durée des prestations, ou de lier de nouvelles obligations à l'obtention de ces prestations. La notion de filet de sécurité pour toutes et tous s'est transformée en une aide financière assortie de mesures actives ou de contraintes à l'emploi.

Il faut se rappeler que les jeunes de notre société victimes de ces réformes ne forment pas un bloc monolithique et qu'ils ont des besoins spécifiques à leur situation. Les jeunes sont un actif fondamental de notre société. Nous devons mettre en place les conditions socio-économiques et politiques afin que cet actif se développe positivement.

Plusieurs jeunes de notre société ont décroché de ces programmes tracés d'avance ou veulent tout simplement arriver à une citoyenneté active par des moyens moins communs mais tout aussi valorisants. Ils ne demandent qu'à avoir une place dans cette société pas toujours très inclusive. L'insertion sociale doit être placée à l'avant scène de tout, pour éviter d'échapper ces jeunes. Les organismes communautaires qui travaillent quotidiennement auprès de ces jeunes marginalisés et souvent exclus de nos systèmes et programmes sociaux ont identifiées des solutions et projets correspondant à une réelle insertion et réinsertion sociale de ces jeunes. Il faudrait travailler collectivement et en partenariat avec ces acteurs incontournables afin d'identifier des pistes de solutions durables.

Faut-il rappeler que le mouvement communautaire a développé une multitude de solutions originales et des modes d'intervention pertinents au fur et à mesure que l'exclusion, la pauvreté et les autres effets néfastes associés aux difficultés d'adaptation au marché du travail ont émergé. Les groupes ont mis sur pied des approches spécifiques dans la prestation de services adaptés aux besoins des personnes éprouvant des difficultés particulières d'insertion ou d'intégration au marché du travail. Ils privilégient ainsi une approche globale, inclusive et à long terme qui vise le développement social, professionnel et économique, tout en s'inscrivant dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sous toutes ses formes.

Des clarifications à la Politique Jeunesse

Le projet de la Politique jeunesse établit des principes et des valeurs fort louables tels qu'une société démocratique, solidaire et inclusive des jeunes en assurant une pleine participation de ceux-ci au développement social, économique et culturel tout en permettant le développement du plein potentiel des jeunes.

Ces grands principes larges viennent confronter les politiques et programmes gouvernementaux déjà en place. Suite au Sommet du Québec et de la jeunesse, une prise de conscience était nécessaire afin d'assurer une réelle participation des jeunes dans leur développement et leur cheminement. Mais pour que cette prise de conscience ne soit pas qu'un vœux pieux, il faut établir des objectifs précis pour baliser très clairement les pistes d'action qui seront mises en œuvre suite à l'adoption de la Politique jeunesse. afin que l'application de programmes à travers cette politique soit réaliste et efficace.

Ainsi à notre avis, une Politique jeunesse doit viser principalement à :

Grands axes:

- Rendre plus accessible un éventail de mesures pour assurer le plein épanouissement des jeunes au plan social, économique, politique et culturel.
- Miser sur l'insertion des jeunes par une lutte efficace contre la pauvreté et la précarité, avec des programmes réalistes et volontaires, pour arriver à bâtir une société inclusive des jeunes et d'autant que nous avons aujourd'hui les moyens de nous y engager plus efficacement.
- Ouvrir la Politique aux adolescents afin qu'ils participent activement à la citoyenneté et que l'on reconnaisse ainsi rôle indissociable à la jeunesse. Les problématiques, l'exclusion et la marginalisation vécues par cette clientèle vaut la peine d'être soutenues par la Politique jeunesse.

• **Axes spécifiques:**

- Miser sur des formations qualifiantes et de qualité pour les jeunes afin de lever les obstacles à l'insertion et la réinsertion sociale et économique des jeunes.
- Donner une place réelle et significative aux jeunes dans les lieux décisionnels et d'influence afin qu'ils développent un sentiment d'appartenance et de confiance face à leur citoyenneté active pour ainsi lutter contre l'exclusion et la marginalisation des jeunes.
- Mettre en place les conditions favorables au développement de la personne par l'éducation, la formation, la reconnaissance des acquis, les programmes de réinsertion sociale, professionnelle et communautaire accessibles à tous et choisis de façon volontaire.
- Viser l'élimination de la pauvreté des jeunes par le biais de financement adéquat de mesures d'aide et soutenir plus efficacement les jeunes familles.
- Soutenir le partenariat entre les différents acteurs de la société et de reconnaître l'expertise développée par ceux-ci.

Enfin , d'une manière plus spécifique au milieu de l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle, nous devons:

- Nous assurer que 100% des jeunes puissent être qualifiés par l'accès réel et volontaire à une formation pour ainsi faire face plus adéquatement aux réalités du marché du travail.
- Reconnaître les compétences génériques et spécifiques des jeunes acquises hors du milieu scolaire.
- Nous assurer que les jeunes qui sont plus éloignés du marché du travail et qui ont besoin d'un accompagnement de plus longue durée puissent le faire via les organismes communautaires spécialisés auprès des jeunes. Egalement, ces démarches se doivent d'être volontaires et adaptées aux besoins spécifiques des jeunes.
- Reconnaître l'importance de la diversité des lieux d'alphabétisation, compte tenu des besoins différents de chaque jeune, soit reconnue et que les services d'alphabétisation offerts soient assurés par un financement adéquat et récurrent.

- Permettre à des jeunes de participer activement dans le développement de projets collectifs, soit à travers des initiatives communautaires ou par le développement de l'économie sociale, l'entrepreneursip collectif et ce, par le biais d'outils spécifiques de financement et de soutien technique.
- Permettre à des jeunes diplômés de vivre des expériences de travail dans le milieu communautaire et de l'économie sociale, par la mise en place de mécanismes permettant l'insertion des diplômés dans des pratiques d'innovation sociale en tenant compte des réalités financières des organismes et des entreprises tout en permettant des démarches suffisamment longues pour réussir une intégration permanente et productive.

La mise-en-œuvre de la Politique

Nos inquiétudes portent essentiellement sur ce dernier volet du projet de Politique jeunesse . A lecture même du document il ressort que l'on vise de grands principes forts louables sans même y inclure concrètement des modes d'application ou de mise-en-œuvre et ce, en soulignant que cette section sera destinée à être complétée ultérieurement. Comment peut-il être juste de proposer de grands principes définis à travers un projet de société lorsque l'emprise et le réalisme d'une telle Politique repose essentiellement sur des modalités d'application.

Lors du Sommet du Québec et de la Jeunesse, en février 2000, la Coalition avait revendiqué certaines actions concrètes afin d'éliminer et de lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion des jeunes. Nous ne pouvons encore nous réjouir et crier victoire puisque nos revendications demeurent toujours aux niveaux des grands principes, c'est pourquoi, nous misons sur un plan d'action concret où ces grands principes seront appliqués.

Il serait souhaitable que les différents acteurs du Sommet du Québec et de la jeunesse puissent participer activement au processus de détermination des modes d'application et de mise-en-œuvre de la Politique jeunesse. Nous souhaitons qu'il n'y ait pas seulement un processus de consultations mais un réel partenariat afin de ne pas échapper des aspects incontournables à la Politique. La participation des partenaires doit être présente à tous les niveaux pour que découle un plan d'action réaliste et étroitement liés aux orientations de la Politique jeunesse.

Un élément tout aussi incontournable réside dans les mécanismes de suivi de la Politique qui doivent être structurés et planifiés avec les partenaires. Ainsi un Comité de suivi permanent face aux mécanismes d'application et de suivi de la Politique doit être mis-sur-pied rapidement afin d'assurer que la Politique répondent adéquatement aux besoins évolutifs des jeunes. Les modalités de suivi doivent comporter des objectifs et des balises à court et moyen termes et ce, dans une perspective inter-ministérielle et conjointement avec les partenaires intervenants auprès des jeunes.

Finalement, l'on doit s'assurer que le Secrétariat à la jeunesse puisse recevoir et disposer d'un financement adéquat pour assurer à court et moyen terme la mise-en-œuvre de la Politique jeunesse.

Conclusion

Si le Québec veut léguer aux jeunes des outils qui leur permettront d'assurer leur qualité de vie, il faut se doter des conditions économiques et politiques qui mèneront à l'atteinte de cet objectif.

La Coalition salut la venue d'une telle Politique jeunesse réclamée par tous les partenaires présents au Sommet du Québec et de la jeunesse. Un tel projet ne doit pas rester qu'un manuel de référence mais un outils pour contrer la pauvreté, l'isolement et la marginalisation des jeunes. Il faut se donner les moyens collectivement pour suivre les actions qui découleront d'une telle Politique et avoir les instances qui donneront aux jeunes et aux partenaires un Comité de suivi afin de faire évoluer la Politique au rythme des réalités vécues par ceux-ci.

La Coalition réitère son entière collaboration et sa participation active à la mise-en-œuvre d'un plan d'action et des mécanismes de suivis reliés à la Politique jeunesse.